

**PROCÈS-VERBAL  
du CONSEIL DE FACULTÉ  
du 9 octobre 2017  
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

**Étaient présents** : Mme Sandrine Caron ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Anne Etienney de Sainte Marie ; M. Jean-René Garcia ; Mme Dominique Hiebel ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Laffaille ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Claudine Moutardier ; M. Antoine Pécoud ; Mme Anne Penneau ; Mme Céline Ruet ; Mme Maëva Tisserand.

**Étaient représentés** : M. Charles Reiplinger ; Mme Muriel Tapie-Grime.

**Invitées permanentes** : Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

**Invité** : Monsieur Cyril Grimaldi

Ordre du jour :

1. Informations diverses ;
2. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 septembre 2017 (\*) (\*\*) ;
3. Audition de M. Cyril Grimaldi (vice-doyen aux Entreprises et à la Communication) ;
4. Audition de M. Jean-René Garcia (vice-doyen aux Relations Internationales et Institutionnelles) ;
5. Audition de M. Guilhem Julia et M. Antoine Pécoud (vice-doyens à la Recherche) ;
6. Projet de parcours en prérequis à la troisième année de Licence AES « LAP » (Audition de M. Frantz Pellaton, Responsable pédagogique de la Licence Administration Publique) (\*) ;
7. Poursuite du partenariat avec l'IRTS concernant la Licence IRTS/Université Paris 13 en 3 parcours ; Convention Cadre de Formation Continue N°0001.16.1008 (\*) (\*\*) ;
8. Questions diverses.

Madame le Doyen Anne Fauchon ouvre la séance à 10 h.

**1) Informations diverses**

Les informations diverses sont communiquées aux membres du conseil :

Livraison du site web de l'Université retardée au mois de novembre ;  
Une visite de sécurité prévention incendie aura lieu avant la fin de l'année ;  
Une commande commune avec l'UFR Sciences Economiques et gestion de mobilier (chaises et tables) a été effectuée ;  
La fin du badgeage des bureaux est prévue entre les 16 et 20 octobre ;  
Une étude sur l'ajout de borne WI- FI dans les locaux de l'UFR est lancée ;  
Le problème récurrent du manque de salles a été signalé par Madame le doyen au Président de l'Université qui mène une réflexion afin de trouver une solution ;

Des élections partielles auront lieu début décembre afin de renouveler :

- Le siège vacant au sein du conseil de l'UFR à la suite de la démission de Monsieur le doyen Didier Guével
- Les collègues des usagers au sein des Conseils Centraux.

La lettre de cadrage de la nouvelle offre de formation a été reçue. Une réunion avec les responsables de formation est prévue pour le 16 octobre au matin ;

Le retour de l'HCERES est prévu pour le 5 avril 2018 et la visite de l'Université par l'HCERES aura lieu du 10 au 12 avril 2018.

La réponse définitive pour l'éventuelle « reprise » de l>IDEX est prévue à la mi-mars.

Des décisions pour remplacer la plateforme APB seraient annoncées après les vacances de la Toussaint

Concernant le statut des Enseignants Chercheurs un décret du 9 mai 2017 (en attente de l'arrêté d'application) institue pour les nouveaux MCF (uniquement) une formation obligatoire de 32 heures.

## **2) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 septembre 2017**

Les membres du conseil de la Faculté se prononcent sur le procès-verbal du conseil du 18 septembre 2017.

**Vote favorable à l'unanimité.**

### **3) Audition de Monsieur Cyril Grimaldi (vice-doyen aux Entreprises et à la Communication)**

Monsieur Grimaldi, pose les premières pistes concernant la collecte de la taxe d'apprentissage et le développement de la formation continue. Il envisage de développer des partenariats auprès des Chambres de Notaires et des Barreaux de Bobigny et de Pontoise.

### **4) Audition de Monsieur Jean-René Garcia (vice-doyen aux Relation Internationales et Institutionnelles)**

Monsieur Garcia expose les nouveaux axes stratégiques de la politique des relations internationales et souligne la grande collaboration de l'UFR avec l'Amérique latine, notamment avec le Brésil. Il rappelle également le bon fonctionnement des conventions avec la Russie et l'Inde.

### **5) Auditions de Monsieur Antoine Pécoud et de Monsieur Guilhem Julia vice-doyens à la Recherche.**

Monsieur Antoine Pécoud aura plus spécifiquement en charge les relations avec l'École Doctorale et la réflexion sur le devenir des 3 laboratoires de recherche de l'UFR.

Monsieur Guilhem Julia siègera à la Commission Recherche en qualité d'invité permanent ; Il souhaite mener une réflexion quant à l'organisation de colloques transdisciplinaires proposés par le bureau décanal.

### **6) Audition de Monsieur Frantz Pellaton, Responsable pédagogique de la Licence Administration Publique (LAP).**

Le débat s'ouvre sur l'avenir de la LAP, sur son maintien en tant que tel, sur son éventuel rattachement à la mention de Droit ou d'AES. Il est décidé que cette question sera traitée dans le cadre de la réflexion sur la réforme des maquettes. Il est également rappelé qu'initialement l'objectif de cette formation était de préparer les étudiants aux épreuves de concours de la Fonction Publique et pour les meilleurs d'entre eux de continuer leur formation vers le M1 Politique et Action Publique (PAP).

### **7) Poursuite du partenariat avec l'IRTS :**

En vertu de l'article 7 de la « Convention cadre de formation professionnelle continue n° 0001.16.1008 » (ci-après, la « Convention »), la « convention cadre est établie pour une période de trois ans à compter de la date de sa signature par l'ensemble des parties. Au-delà de cette période, elle pourra être reconduite pour un an par la signature d'un avenant pédagogique et financier ».

Toutefois, en vertu de l'article 10 al. 2, « la présente convention cadre pourra être dénoncée globalement, ou pour un seul de ses avenants, par l'une ou l'autre des parties au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre partie au moins six mois avant la fin de chaque année universitaire en cours (c'est-à-dire avant le 1<sup>er</sup> mars pour une dénonciation au 31 août suivant) ».

Après débat, le Conseil vote une résolution relative à la dénonciation du contrat liant l'Université Paris 13 à l'IRTS.

**Vote favorable à l'unanimité.**

### **8) Questions diverses**

L'UFR SEG propose la réouverture par l'UFR DSPPS du Master 2 IMPI qui deviendrait le Master 2 Innovation et Propriété Intellectuelle (IPI) et assurerait ainsi la continuité de l'actuelle Double Licence Droit-Économie.

La question sera examinée dans le cadre de la réflexion sur la réforme des maquettes.

Une précision est apportée concernant les encadrements de mémoire qui relèvent du référentiel et non pas de la PRP. Ainsi, le minimum de 12 heures imposé pour les PRP n'est pas à retenir pour les encadrements de mémoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.